



FICHE D'INSCRIPTION SOLEX-TOUR® 2018

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Adresse @ :

Téléphone :

Nom et n° d'assurance :

Fiche d'inscription, photocopie de l'assurance (ou du BSR pour les mineurs) et participation de 10€, à régler par chèque à l'ordre de SOLEX'SEA Bréti, et à envoyer à

Association SOLEX'SEA Bréti
2 Rue du Marais
85800 GIVRAND

DATE LIMITE DES D'INSCRIPTIONS : 25 août 2018

Fait à : Le

Signature :

REGLEMENT DU SOLEX TOUR®

1 - Le SOLEX-TOUR® est organisé par l'Association « SOLEX'SEA Bréti » et est ouvert à tous types de Vélo solex.

2 - Le SOLEX-TOUR® n'est pas une course de vitesse mais une balade conviviale. Des pauses sont prévues pour répondre aux besoins des Solexeux et de leurs machines.

3 - Le SOLEX-TOUR® demande à ses participants, pour des raisons de sécurité, de rester derrière la voiture-pilote. La sécurité est assurée par des motards bénévoles aux carrefours.

4 - Le SOLEX-TOUR® est organisé sur les routes ouvertes, les participants s'engagent à respecter le code de la route.

5 - Le SOLEX-TOUR® oblige le port du casque, la pastille verte d'assurance apposée sur le cycle, le bon état des freins et un bon comportement en matière d'alcoolémie.

6 - Le SOLEX-TOUR® présente une fiche d'inscription qui est à envoyer au plus tard le **25 août 2018** avec le règlement et une photocopie de l'attestation d'assurance. Pour les mineurs, une autorisation parentale sera demandée, ainsi qu'une photocopie de l'attestation BSR.

7 - Le SOLEX-TOUR® invite les participants à se présenter le **02 septembre 2018 à 8h30**, sur le parking du Pôle Associatif à Brétignolles-sur-Mer pour se faire remettre leur dossier et assister au briefing, pour un **départ qui aura lieu à 9h15**.

Cette année :

Pique-nique Géant

«Les Pieds dans l'herbe !»

Apportez vos paniers et n'oubliez pas vos déguisements !

